

Arènes : « C'est la mort à court terme de nos clubs »

Les inscriptions débutent pour les 22 associations sportives des Arènes. « Les gens nous posent systématiquement la question du stationnement payant. Et ils nous préviennent : s'il n'y a pas de solutions, ils ne resteront pas. »

Nous accueillons les enfants dès l'âge de 18 mois. Avez-vous déjà pris le bus, seule, avec deux ou trois enfants en bas âge ? », questionne Marie-Josée Brunet, présidente du club Metz gym. « Depuis le quartier Sainte-Thérèse, il faut 45 minutes ! », enchaîne Philippe Petit, président du Budokai-Metz HUK.

L'inquiétude des membres du collectif des associations sportives des Arènes de Metz (Casam) ne faiblit pas. Bien au contraire. Les présidents des clubs tirent la sonnette d'alarme depuis des mois (lire RL du 19 août). Ils éparpillent, façon puzzle, tous les arguments lancés par la Ville de Metz pour justifier le passage au stationnement payant des places de stationnement de l'avenue Louis-Le-Débonnaire.

En tout, 22 associations dribblent, sautent, dansent aux Arènes. Elles représentent 3 500 licenciés. Pour l'instant. « Les gens nous posent systématiquement la question du stationnement quand ils s'inscrivent. Et ils nous préviennent : s'il n'y a pas de solutions, ils ne resteront pas », s'inquiète Damien Portolano, président du Shotokan Metz. Les entraînements ne débuteront que début octobre, après le Moselle Open. Les sportifs auront alors un délai de rétractation de quinze jours. « Ce sont les gens les moins aisés qui vont devoir tirer un trait sur leur activité, parce que cela va coûter plus cher et prendre plus de temps. On est en train de détruire dix ans de travail dans le milieu associatif. C'est la mort de nos clubs à court terme », soupçonne Marie-Josée Brunet.

Ils ont fait le calcul. Deux heures de stationnement, deux fois par semaine, sur 36 semaines, cela représente 144 euros par an. « Cela double le prix de la cotisa-



« Ce sont les gens les moins aisés qui vont devoir tirer un trait sur leur activité, parce que cela va coûter plus cher et prendre plus de temps », craignent les présidents de clubs. Photo Anthony PICORÉ

tion. C'est une aberration ! » Frédéric Agazzi, directeur technique de Metz judo, a lui aussi sorti la calculatrice : « Les bénévoles qui viennent donner du temps, si on veut rembourser leurs frais de parking, cela représente 3 800 € de surcharge pour le club. » Pour 4 500 € de subven-

tions. Une hausse des frais donc, une baisse probable des inscriptions... et quel impact sur les clubs qui ont des salariés ? C'est l'une des plus grosses inquiétudes.

**Budget parking :
144 € à l'année.
« Cela double le prix
de la cotisation »**

Les clubs demandent des alternatives parce que « le bus n'est pas la solution pour tout le monde et on ne peut pas changer

les habitudes en un claquement de doigts ». Autre point de discord : l'anticipation. « Lors de nos réunions, la Ville nous dit qu'elle est consciente que cela va poser des problèmes. Dans le privé, quand on met en place une solution qui crée d'autres problèmes, c'est une faute grave. Et on est licencié. Nos élus, ils le savent, et clament haut et fort qu'ils ne reviendront pas en arrière ! », crient, d'une voix, tous

les membres du Casam. Mais ils savent que la Ville n'entend pas changer d'avis. « Si M. Cambianica a le courage de sa politique, qu'il vienne l'expliquer un mercredi après-midi aux parents. Car là, c'est nous qui sommes en première ligne, et honnêtement les gens ne sont pas tendres. » Guy Cambianica le promet (lire par ailleurs) : il accepte le défi.

L. L.

« J'assume »

Guy Cambianica, adjoint à la mobilité, le martèle : le passage au payant de l'avenue Louis-le-Débonnaire est une obligation. « Compte tenu de la pression déjà très forte qui sera augmentée par l'ouverture de Muse, c'est la seule solution. L'avenue est squattée par les pendulaires. Payer 1 € de parking pour une heure de sport, cela me paraît raisonnable. Un partenariat pour l'achat de matériel de sport va être développé avec la carte Bonjour. Cela engendrera des crédits pour stationner. Et encore une fois, j'assume : si les gens extérieurs à Metz viennent y faire du sport, c'est très bien. Mais cela ne peut pas être gratuit, alors qu'ils ne paient pas la maintenance des équipements », insiste l'élu qui sort de sa carte deux chiffres. « Metz compte désormais 4 600 places de stationnement payant en voirie. Contre 7 400 à Nancy. »

Et une zone bleue ? « Cela ne fonctionne pas. J'ai découvert l'existence de disques bleus qui tournent seuls. Les pendulaires reviendront. Je ne suis pas dupe. » Transférer une partie des clubs à Saint-Symphorien ? « Le parking est là aussi squatté. »

Autre solution ? La création de trois ou quatre parkings relais supplémentaires serait à l'étude au sein de Metz-Métropole.

**LOCATION MEUBLÉE
NON PROFESSIONNELLE**

Fiscalité et avantages,
la bonne option pour
un investissement réussi !



HENRION
COPPI

03 87 30 86 19

813418400

Ornas n° 08040619